



De la maison à l'école écomobilisons-nous !



L'écomobilité, c'est faire **le bon choix** pour aller à l'école, au collège : marche, vélo, pédibus, vélobus, trottinette, roller, transports collectifs (car, bus, tramway...) ou covoiturage (partager la voiture avec plusieurs enfants)...





L'écomobilité, c'est mon choix. Voilà pourquoi !

7 enfants sur 10 vont à l'école en voiture

Faisons le bon choix, c'est important !



L'écomobilité pour...

La voiture mais...

Être en pleine forme

Du surpoids par manque d'exercice



Un chemin vers l'école plus sûr et plus sympa

Une ville plus agréable à vivre, un air sain

À l'intérieur de sa voiture, un automobiliste est **exposé à la pollution 3 à 10 fois plus** qu'un piéton.



De la circulation devant l'école

Des risques d'accidents



1 km à vélo en 5 mn, c'est facile

Je bouge, je marche, je pédale... une heure par jour pour rester en bonne santé



Du pétrole et de l'argent gaspillés

De la pollution et du bruit

Des économies de ressources et d'argent

Le respect de la planète

... Et la voiture coûte plus cher que le bus !



Oui, à plusieurs c'est plus sympa !





L'écomobilité, pour y arriver, on s'y met tous !

Réussite assurée si tout le monde participe !



Les enfants

Les enfants : "on aime bien venir ensemble à l'école, on se retrouve entre copains avant la classe, on marche avec d'autres parents, c'est sympa ! On a plein d'idées : et pourquoi pas un pédibus en rollers ? Ou à trottinette... Vive le sport ! Et zéro pollution !"



Les parents

Les parents : "on croit encore souvent que la voiture le matin c'est plus facile, mais il suffit d'observer l'entrée de l'école, quel bazar ! Voitures au pas, enfants zigzagant entre les pots d'échappement... C'est à nous parents de savoir ce qu'on veut pour nos enfants !"



L'école



L'école : "c'est bien connu : les élèves qui viennent à pied à l'école sont plus tranquilles, plus à l'écoute en début de cours. Et c'est une bonne façon de leur apprendre l'autonomie, la sécurité routière et le vivre ensemble !"

La mairie : "les trois-quarts des parents emmènent leurs enfants à l'école en voiture, et souvent par souci de sécurité selon eux : mais les entrées d'écoles deviennent dangereuses avec tous ces véhicules ! On a décidé de faciliter d'autres manières de circuler : la marche, le vélo, en toute confiance !"

La mairie, le pilote



Les associations : "actifs dans la commune, on est prêts à accompagner des enfants sur le chemin de l'école. La marche c'est ce qu'il y a de plus naturel, ça maintient en forme et on reste en contact avec les jeunes ! Une bonne occasion également de faire des économies et de préserver la santé de nos enfants !"

Les associations



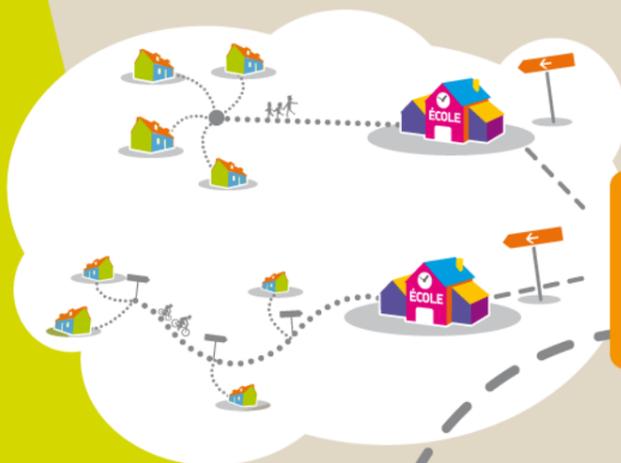
On a tous notre mot à dire et l'envie que ça avance !





Pédibus ? Vélobus ? C'est quoi ça ?

C'est un accompagnement collectif à pied ou à vélo par des parents volontaires et formés. Une façon sûre et conviviale pour les parents d'amener leurs enfants à l'école.



A chacun son style

Accompagnement collectif informel : des parents d'un même quartier accompagnent, à tour de rôle, les enfants à l'école. Ils définissent un point de regroupement à horaires fixes.

Pédibus ou vélobus : encadré par des parents, un groupe d'enfants effectue le trajet jusqu'à l'école, à pied ou à vélo. Il respecte des points d'arrêt à horaires fixes pour y récupérer les enfants déposés par leurs parents.

Comment ça marche ?

Encadré par des parents, un groupe d'enfants effectue le trajet jusqu'à l'école, à pied ou en vélo. Un adulte ouvre la route. Derrière lui, les enfants avancent en file. A l'arrière et sur le côté, d'autres adultes veillent au bon déroulement du convoi jusqu'à l'arrivée à l'école.

Le groupe respecte des points d'arrêt à horaires fixes ou se rend à un point de regroupement pour récupérer les enfants déposés par leurs parents.



Pour le faire vivre

Concierter, informer et mobiliser les acteurs : directeurs d'école, enseignants, parents, services techniques, élus... sans oublier les enfants.

Intégrer l'apprentissage de la mobilité dans les programmes scolaires pour sensibiliser les enfants.

Communiquer autour de l'opération et valoriser l'implication des participants.

Et surtout, c'est le projet des parents, il doit répondre à leurs besoins et leurs contraintes.

Côté assurance, vous êtes couverts !

Il suffit de disposer d'une assurance responsabilité civile.

Tout le monde y gagne

- + de temps pour les parents
- + de solidarité entre les familles
- + de copains/copines pour les enfants
- + de santé pour tous
- de gaspillage d'énergie
- de pollution de l'air
- de bruit
- de stress





Suivons le Plan... de déplacements

Pour mettre en place des actions en faveur de l'écomobilité dans une école, un collège, il faut une méthode : le plan de déplacements établissement scolaire (PDES).

C'est une démarche d'amélioration continue élaborée avec l'ensemble des acteurs et composée de 5 étapes.



Les politiques publiques lancent le mouvement...

Les plans de déplacements établissement scolaire, mais aussi entreprise, administration ou campus sont des applications concrètes et locales des politiques de développement durable initiées dès 1996 par la Loi sur l'Air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE) et renforcée par les Lois issues du Grenelle de l'environnement. Agenda 21, Plan climat-énergie territorial, plan de déplacements urbains... sont autant de démarches de développement durable dans lesquelles les PDES peuvent s'inscrire.

1. Lancer le mouvement
Le PDES peut être initié par une collectivité, un directeur d'établissement, des parents d'élèves, une association.

- Informer les acteurs concernés et recueillir leurs avis.
- Prendre l'initiative de lancer la démarche en cas d'avis favorables.
- Constituer un groupe d'acteurs motivés.

2. Enquêter
Tous les acteurs doivent être impliqués, en particulier les élèves.

- Réaliser une enquête de mobilité pour connaître les habitudes de déplacements.
- Identifier les différents modes de déplacements utilisés pour venir dans l'établissement et les aménagements dédiés à chacun des modes.
- Repérer les problèmes rencontrés.
- Identifier les améliorations à apporter.



3. Construire ensemble le plan d'actions
De la concertation naît l'action.

- Identifier les objectifs.
- Construire le plan avec des actions précises et adaptées aux besoins.
- Définir le rôle de chacun pour la réussite du plan.



4. Agir
Les actions ne peuvent se faire toutes en même temps.

- Définir un calendrier de mise en œuvre réaliste et progressif.
- Mettre en place des actions petit à petit avec l'appui des différents acteurs.

5. Suivre et améliorer le plan
Il s'agit de l'évaluation, elle est source d'amélioration !

- Une fois les actions mises en place, en mesurer les résultats et voir si tout se passe comme prévu...
- Prévoir des ajustements éventuels en fonction des résultats.





Besoin d'aides ?



Rejoignez le réseau !

Co-animé par l'AREHN et l'ADEME Haute-Normandie, le Club écomobilité fédère, encourage et aide les acteurs haut-normands à s'engager dans une démarche d'écomobilité scolaire. Il suit et valorise les bonnes pratiques et les démarches menées à l'échelle régionale.

Que vous soyez collectivité, association ou établissement scolaire, le réseau vous...

- accompagne dans vos projets,
- apporte des informations et des opportunités d'échanges,
- propose des outils : expositions, kit méthodologique, vidéos, blog, site internet...



Echangez, participez, agissez...

Le fonctionnement du Club repose sur une **démarche participative**.

- En le rejoignant, vous contribuez :
- à l'élaboration du plan d'actions annuel,
 - à l'organisation d'activités : ateliers, visites...
 - à la création d'outils.



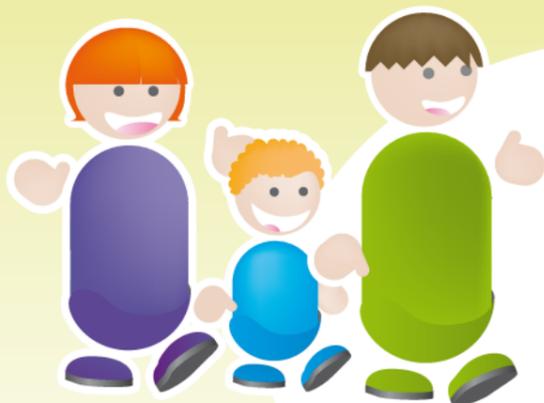
... au sein d'un réseau d'échange de plus de 100 structures :

- collectivités (communes, intercommunalités),
- administrations,
- associations : parents d'élèves, éducation à l'environnement, usagers des modes alternatifs,
- établissements scolaires.



"À petits pas !... À l'école, on y va !"

L'association Cardere a créé cet outil dans le cadre du Club écomobilité. Il s'agit d'une démarche pédagogique pour lancer ou pérenniser un pédibus. Il est à votre disposition.



N'hésitez pas à prendre contact !

• AREHN
<http://www.arehn.asso.fr>

• ADEME Haute-Normandie
<http://www.haute-normandie.ademe.fr>





L'écomobilité en action !

Pont-de-l'Arche



Trois lignes du « chemin des écoliers » fonctionnent tous les vendredis.



Le stand pédibus lors du forum des associations avant la rentrée scolaire : ce sont des inscriptions assurées ! Surtout si la mairie distribue de jolis sacs.



Les enfants du centre de loisirs ont créé le logo du « chemin des écoliers », utilisé pour les gilets et panneaux de signalisation.



On peut dynamiser un pédibus en faisant appel occasionnellement aux ânes.



Des participants motivés !



Parents et enfants sont sensibilisés à l'écomobilité lors des kermesses, avec l'outil « Je(u) me meus » proposé par le Club écomobilité et l'association Cardere.



La mairie diffuse un dépliant d'information aux parents pour les faire adhérer au dispositif de pédibus.

Saint-Léger-du-Bourg-Denis



Le « Mille pattes » fonctionne été comme hiver. Des chasubles sont fournies pour être visibles surtout la nuit.



La commune fait appel à des retraités bénévoles, très contents d'accompagner les enfants et de faire une activité physique quotidienne. Des liens intergénérationnels sont ainsi créés.

Offranville



Une expérience de ramassage scolaire en hippobus - une charrette tirée par un cheval - s'y est déroulée.

La Bonneville-sur-Iton



La mairie a fait poser des panneaux pour marquer les arrêts.



Le pédibus emprunte les sentes piétonnes en toute sécurité. On peut y observer les beautés de la nature.

Astuce !



On peut tester un pédibus pendant le mois international « Marchons vers l'école » en octobre ou la semaine du développement durable en avril.





L'écomobilité en action !



Dieppe

Des actions pédagogiques ont été faites en classe sur le thème de la sécurité routière.



Occasionnellement, la Ville organise un poneybus ! C'est un pédibus accompagné par un poney.

Franqueville-Saint-Pierre



La police municipale coordonne le pédibus.



Astucieux, un panneau marque l'arrêt et indique si le pédibus est déjà passé !



Un stand à la sortie de l'école permet de renseigner les parents sur le pédibus.

Rouen



La Ville soutient le déploiement d'un réseau de pédibus pour desservir les écoles depuis quelques années.



Le directeur d'une école : « Certains enfants arrivaient en retard très régulièrement, et depuis qu'ils viennent à l'école en pédibus, ils arrivent à l'heure ».



Des parents volontaires accompagnent le pédibus. Un parent référent coordonne l'organisation.



Sur le temps périscolaire, les enfants apprennent à se déplacer dans la circulation : c'est la vélo-école proposée par Avélo !



Les enfants des écoles dans le réseau sont sensibilisés à l'écomobilité à l'aide de l'outil « Patacaisse » conçu par l'association Cardere.



Des animations sur un stand « pédibus » lors des kermesses permettent de sensibiliser les familles et de collecter de nouvelles inscriptions pour la rentrée suivante.



Des panneaux sont installés aux arrêts du pédibus.

Sécurité et convivialité sont au rendez-vous.



Les intercommunalités s'y mettent aussi !



→ La Métropole Rouen Normandie crée des appels à projets sur la mobilité citoyenne dans les établissements scolaires.

→ La Communauté d'agglomération havraise propose, chaque année, « Ta santé, ta planète à toi d'agir », un programme de promotion de la santé et du respect de l'environnement dans les écoles.





L'écomobilité en action !

Saint-Pierre-lès-Elbeuf



Parents et enfants de l'école sont invités à participer au « forum de l'écomobilité ». Au programme : exposition, quizz, animations...



Dans le cadre d'une activité « arts plastiques », les enfants ont créé de belles œuvres sur le thème de l'écomobilité.



Une enquête sur la mobilité a été organisée.



L'école s'est engagée dans la démarche pédagogique « À petits pas... À l'école, on y va ! », conçue par l'association Cardere dans le cadre du Club écomobilité. L'objectif est de lancer ou pérenniser un pédibus.



Cardere anime un jeu de rôles dans la classe : un « chargé de mission du ministère de l'écomobilité » vient à l'école pour proposer des solutions.



Les enfants testent le parcours pédibus en présence d'un policier municipal.

Chacun des six groupes a une mission à remplir : reportage photos, comptage des citoyens selon leur mode de déplacements, aménagements à prévoir pour plus de sécurité...



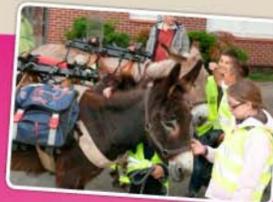
Louviers



La commune accueille le premier asinobus® régulier en France avec des ânes bâtés, proposé par l'association locale « le Chemin du Halage ». Deux ânes accompagnent le pédibus.



L'âne assure de nombreux autres services : ramassage des papiers, arrosage, animations au centre de loisirs, gestion des espaces naturels.



L'asinobus® permet de rendre plus attractif le dispositif de pédibus.



L'animal régule la circulation : mieux vaut deux ânes dans la ville qu'un dos d'âne !



L'animal fédère de façon magique et merveilleuse les enfants et adultes !

L'asinobus® fonctionne aussi à Val-de-Reuil et au Manoir.

Astuce !



Il est important de bien identifier les ressources sur son territoire, notamment associatives (découverte de l'âne, retraités, randonneurs, centres équestres, associations sportives...). En créant des synergies avec elles, il est possible de relever le défi de pérenniser une démarche d'écomobilité scolaire !

Et vous, quel mode de déplacements utilisez-vous pour aller à l'école ?

